



GAB 44

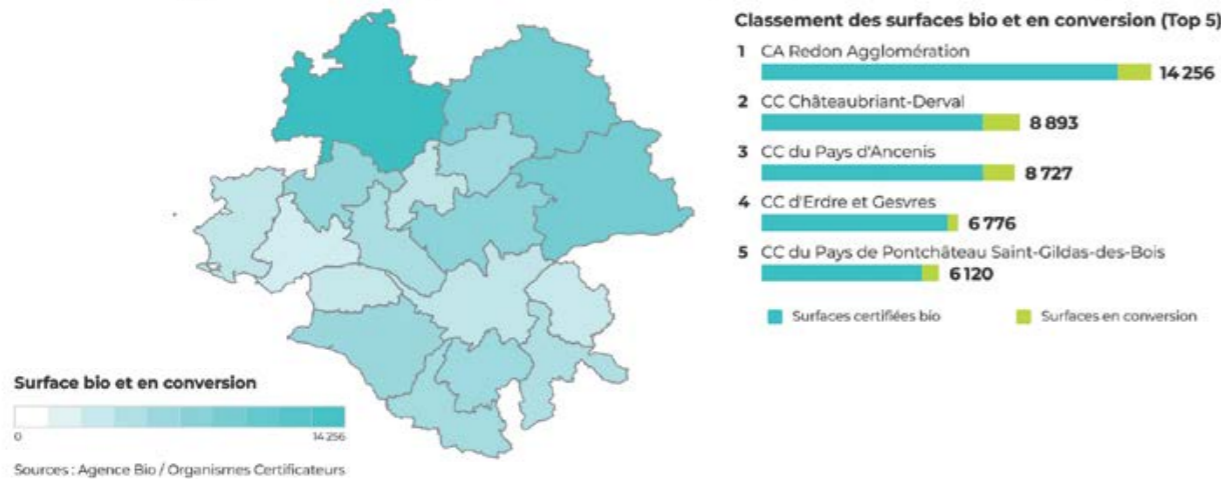
LES AGRICULTEURS BIO
DE LOIRE-ATLANTIQUE

2023

RÉTROSPECTIVE
D'une année au service
DE L'AGRICULTURE
BIOLOGIQUE
EN LOIRE-ATLANTIQUE



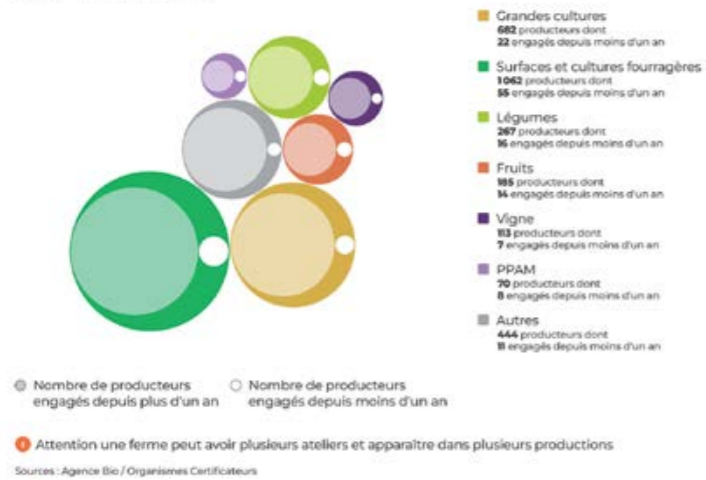
RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES SURFACES BIO ET EN CONVERSION EN 2022
Loire-Atlantique (44) - EPCI - Toutes les surfaces bio (Surface agricole utile hors surfaces collectives)



Cartographie des parcelles agricoles en 2022



NOMBRE DE PRODUCTEURS BIO PAR ATELIER DE PRODUCTION EN 2022
Loire-Atlantique (44)



LOIRE-ATLANTIQUE (44)



Source : chiffres Agence Bio

Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin

Avec l'avènement de l'intelligence artificielle, j'aurais pu me laisser séduire par les nouvelles trouvailles qui affluent et exiger un édito prêt à l'emploi pour résumer les actions de notre syndicat en 2023. Mais la force de notre organisation, c'est avant tout l'authenticité et l'intégrité face à un monde en pleine mutation, où les objectifs de croissance et de dépassement des limites nous font tourner la tête et prendre parfois des chemins peu soutenables.

L'année qui vient de s'écouler n'a pas été de tout repos, mais grâce à l'intelligence collective qui fait partie des valeurs fortes du GAB et de son réseau, nous avons trouvé les ressources pour continuer à faire entendre la voix d'une agriculture respectueuse de l'humain et de l'environnement.

Suite à la mobilisation de notre réseau fin mars pour réclamer un soutien institutionnel, un premier fonds d'urgence en faveur de la bio avait été débloqué durant l'été afin de venir en aide aux producteurices les plus en difficulté. Il n'était malheureusement pas à la hauteur des enjeux dans un contexte de crise complexe et plurifactorielle.

Les négociations ont alors permis de solliciter un deuxième plan d'urgence plus ambitieux qui a permis de soutenir environ 350 fermes à l'échelle régionale, avec une représentation importante des dossiers en bovin lait et en maraîchage. Un troisième plan d'aide est actuellement en construction, avec une demande du réseau FNAB à hauteur de 300 millions d'euros pour couvrir les pertes estimées en 2023, entre déclassement des produits, perte de marges brutes et réduction volontaire de production faute de demande. Parmi les facteurs qui permettent d'expliquer la situation de crise que l'on traverse depuis plusieurs mois, on peut mettre en avant la déconsommation alimentaire, une baisse drastique de l'offre dans les GMS, l'image onéreuse rattachée aux produits bio, et surtout un manque de soutien des pouvoirs publics. Les revendications portées depuis plusieurs années par le réseau sur des paiements pour services environnementaux tardent à être entendues, il est donc nécessaire de poursuivre le travail de plaidoyer en démontrant concrètement les bienfaits avérés de nos modes de production.

Tandis que la bio oeuvre à faire évoluer les mentalités sur la nécessité de plus de sobriété à bien des égards (eau, énergie, travail des sols, ...), des perspectives de grands projets démesurés continuent à se répandre et mettent clairement en lumière la dualité du monde agricole. Les sujets sur lesquels nous avons dû prendre position ne manquent pas, le méthaniseur XXL de Corcoué sur Logne, les mégabassines du marais poitevin, les carrières de sable de Saint-Colomban, les projets d'agrivoltaïsme sur des dizaines d'hectares. La pression exercée par de nombreux pays européens pour autoriser de nouveaux OGM sur le marché nous démontre que l'on doit également rester vigilant face au lobbying des promoteurs de la marchandisation du vivant.

Les mobilisations du printemps sur les retraites avaient conduit aux reports successifs de l'Assemblée Générale, ce qui nous avait contraint à décaler au mois de novembre l'intervention des Greniers d'Abondance sur la résilience alimentaire territoriale. Le temps d'exposé de Félix Lallemand - paysan bio en devenir - permettait de faire un état des lieux sur l'aberration du modèle agricole dominant et ses conséquences sur les dérèglements climatiques et l'épuisement des ressources. Puis un temps en groupes nous donnait à penser comment nos systèmes de production pouvaient répondre à certaines problématiques et comment le GAB était amené à évoluer sur de nombreux sujets sociétaux au service du bien commun (sécurité sociale de l'alimentation, qualité de l'eau, participation aux Projets Alimentaires Territoriaux, préservation des sols, sensibilisation dans les écoles, ...). Pour défendre les intérêts de l'Agriculture Biologique et la juste rémunération des paysans et paysannes qui la font vivre sur les territoires, nous aurons besoin d'être nombreux et nombreuses et de renforcer les rangs du Conseil d'Administration, qui représente votre voix à toutes et tous. Donc ne doutez pas, vous avez pleinement votre place pour vous joindre à nous.

Erwan Provost
Co-Président du GAB 44



SOMMAIRE

VIE ASSOCIATIVE ET SYNDICALE pages 4 à 7	ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE pages 8 à 16	STRUCTURATION FILIÈRES pages 17 à 20	ACCOMPAGNEMENT COLLECTIVITÉS pages 21 à 24	PROMOTION DE LA BIO pages 25 à 27
--	---	--	--	---



Une année marquée par une forte mobilisation syndicale, en 2023, le réseau bio, aux différents échelons s'est mobilisé pour défendre les agriculteurs et les agricultrices !

ÉCHELLE NATIONALE

Les combats et les victoires de la FNAB.
Aides directes aux producteur.ices, soutien aux filières, réglementation, promotion et place de la bio... L'année 2023 a été chargée en mobilisation pour le réseau FNAB

2023 NOS VICTOIRES

AIDES DIRECTES AUX PRODUCTEUR·ICES

Condamnation* de l'Etat à **rembourser** les **aides** indument retenues

*Ce jugement peut encore faire l'objet d'un appel, donc la bataille n'est probablement pas terminée. La FNAB indiquera la marche à suivre aux producteurs bio, afin qu'ils récupèrent les aides qui leur ont été indument refusées.

2023 NOS VICTOIRES

AIDES DIRECTES AUX PRODUCTEUR·ICES

Obtention d'une enveloppe pour les **producteurs en difficulté** dans le cadre d'un **plan d'urgence**

104 millions d'euros

2023 NOS COMBATS

PROTÉGER LES AGRICULTEUR·ICES BIO ET LEUR LABEL

La FNAB obtient **l'interdiction** des **engrais perlés**

2023 NOS COMBATS

AIDES DIRECTES AUX PRODUCTEUR·ICES

Accord de principe* du ministre pour la mise en place d'un **fond d'indemnisation** pour les **contaminations** aux pesticides comme le **prosulfocarbe**

*Cette annonce n'est cependant pas accompagnée d'un calendrier précis. La FNAB et FOREBio demandent aujourd'hui qu'un fond financé par les ventes de phyto soit mis en place dès 2024 pour indemniser les producteurs bio contaminés.

AU NIVEAU RÉGIONAL

Un certain nombre d'actions ont été réalisées également :

- **Mobilisation concernant la DJA avec l'aide régionale à installation en bio**, et l'obtention d'un allongement allant désormais jusqu'à 48 ans
- **Mobilisation auprès de la Région où nous avons obtenu :**
 - une Aide bio pour les 41 à 48 ans qui bénéficieront d'une aide de 7 000€ sans condition d'accès
 - Une aide à la reconnaissance pour 2024 pour toutes les fermes bio de la région, plafonnée à 10 000€, sur les critères de l'aide au maintien

EN LOIRE-ATLANTIQUE

Cette mobilisation s'est traduite de différentes manières :

- Organisation d'une manifestation avec la Confédération Paysanne le 30 mars devant la Préfecture à Nantes, pour réclamer des aides à la hauteur, pour dire que les 10 millions - 1^{er} fonds d'urgence - n'étaient pas suffisants avec rencontre d'une délégation
- La FNAB s'est largement mobilisée pour obtenir un 2^{ème} fonds d'urgence. Ce 2^{ème} fonds d'urgence ayant tardé à être déployé, nous avons communiqué très régulièrement avec nos adhérent.es pour informer des critères d'éligibilité, des délais de réponse
- Rencontre de Johanna Roland avec le réseau TACTS permettant d'insister sur l'importance de la mobilisation des pouvoirs

- **Bourse aux DPB** : La solidarité du réseau en action. la CAB a organisé en avril une bourse solidaire aux DPB entre adhérent-e-s des GABs. Le but étant évidemment que l'échange se fasse gratuitement, en accord avec les valeurs du réseau : ce fut une réussite !
- **Interdiction de retournement des prairies** : Le réseau CAB demande que les surfaces bio soient exemptées du suivi du ratio prairies.

publics pour développer la demande, notamment pour la Restauration Collective ainsi que l'accompagnement à l'installation

- Intervention lors de réunions politiques sur l'eau, participation à des ateliers de concertation : Etude HMUC Grandlieu, Etude HMUC Sage Esturaire de La Loire, Ateliers géographiques du SAGE Vilaine - Cher Don Isaac, lancement d'une enquête quantitative sur l'eau, Atelier sur la zone de captage de Nort-sur-Erdre
- Participation aux réunions politiques de Nantes Métropole, du Pays de Retz et de la CCEG pour défendre la nécessité d'investir dans des abattoirs de proximité
- Rencontre avec la députée Sophie Errante
- Mobilisation pour le collectif Sauve Qui Poule (rencontre avec la DDPP,...)

ZOOM

L'eau un sujet crucial sur les prochaines années :

La qualité de l'eau et la répartition de l'eau va être un enjeu crucial sur les prochaines années. Nous avons en 2023, choisi d'investir du temps pour être présents dans les temps politiques et techniques car dans ces instances se prennent des décisions qui vont influencer les années à venir. Ces rencontres sont nombreuses, et il nous faut être nombreux-euses à représenter nos intérêts car sinon les défenseur-euses de l'agriculture conventionnelle obtiennent des arbitrages en leur faveur. Il ne faut donc pas laisser des chaises vides, pour cela nous avons besoin de plus d'agriculteurs et d'agricultrices qui s'engagent dans ces instances.



LE GAB 44 : DES PAYSANNES ET PAYSANS BIO AMBITIEUX POUR L'AGRICULTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Les actions du GAB sont diverses et ce document « Rapport d'activités 2023 » va en donner un aperçu. Elles visent 3 objectifs :

- ▶ **1 . Répondre aux attentes des adhérent-e-s du GAB** en lien avec les problématiques rencontrées, anticiper les évolutions qu'ils rencontrent sur leurs fermes ou faire évoluer la Bio dans son ensemble. L'enjeu de la transmission des fermes à court et moyen terme fait partie des priorités.
- ▶ **2 . Apporter un service à l'ensemble des agriculteur-trices bio** et à l'agriculture bio dans sa globalité. Que ce soit à travers les actions syndicales qui défendent l'intérêt des agriculteur-trices Bio, des actions de structuration de filières ou de mise en relation de l'offre et de la demande, ou que ce soit dans des actions de sensibilisation des consommateur-trices ou des acteur-trices des territoires, l'objectif est de rendre plus accessible la Bio, ce qui apporte une plus value à tous les agriculteur-trices bio.
- ▶ **3 . Accompagner la transition agricole de la Loire-Atlantique** en faisant connaître les systèmes Bio aux agriculteur-trices qui n'ont pas encore fait le pas, en accompagnant les conversions et les installations de nouveaux agriculteur-rices ou en sensibilisant les plus jeunes au métier de l'agriculture biologique.

En 1990, une poignée d'irréductibles agriculteur-trices bio se sont retrouvés pour créer le GAB, syndicat membre du réseau FNAB qui venait de s'organiser.

Objectif :

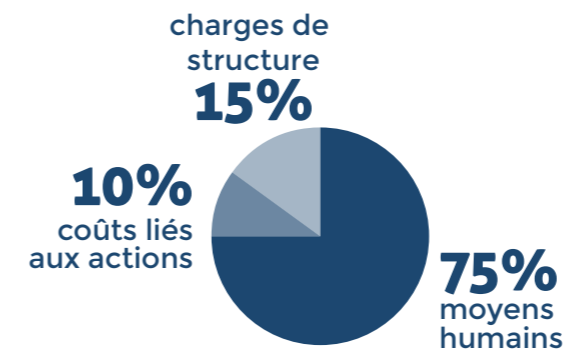


Au fil du temps, la reconnaissance, la professionnalisation, puis l'institutionnalisation du GAB ont permis de construire un projet solide qui s'appuie sur 4 piliers :

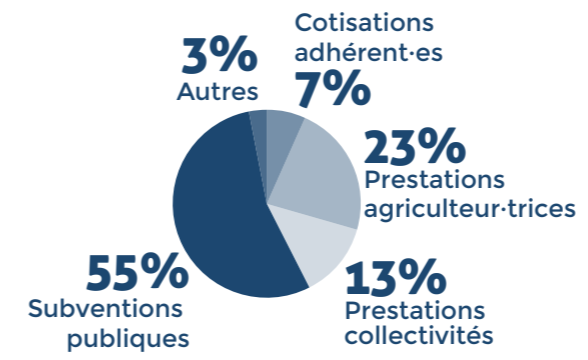


FINANCES : un budget 2023 de 1 028 000 €

Dépenses :



Recettes :



ZOOM

Une matinée de réflexion sur l'avenir pour notre système alimentaire

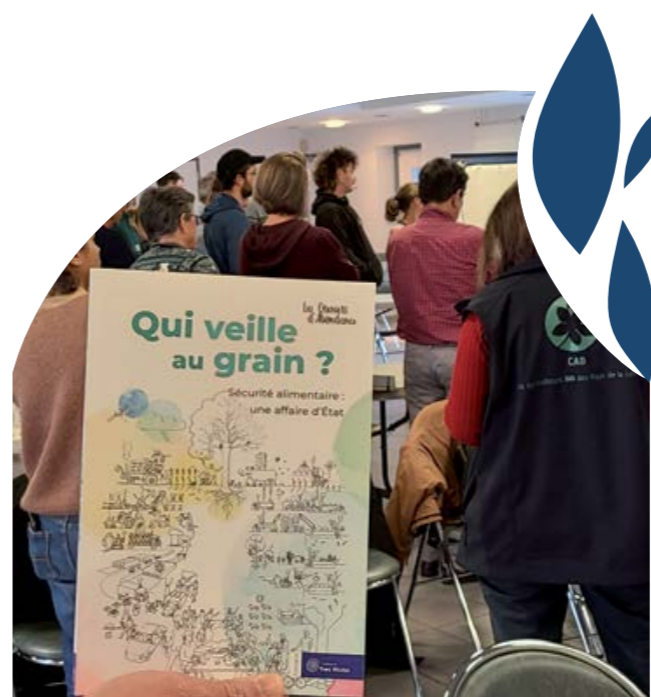
Le 9 novembre, le GAB 44 a réuni, administrateur.rice.s, adhérent-es, partenaires ainsi que l'ensemble de l'équipe salariée pour une réflexion commune sur la résilience de notre système alimentaire. L'intervention de Felix Lallemand, membre de l'association « Les Greniers d'Abondance » ayant travaillé sur le rapport « Qui veille au grain » a permis de remettre en avant les nombreuses défaillances de notre système alimentaire basé sur un modèle agro-industriel : en France 25% des français se restreignent sur la quantité de ce qu'ils mangent pour des raisons financières !

Des mesures ont également été présentées qui, selon les Greniers d'Abondance, pourraient changer les règles du jeu et transformer en profondeur le système alimentaire : Revoir les politiques publiques (nationales et européenne), créer une Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA), créer et concevoir des communs nourriciers...

Suite à un temps de réflexion en atelier, des leviers ont été imaginés au niveau des fermes, du GAB, ainsi qu'au niveau régional et national. Des axes sur lesquels travailler ont été identifiés dont deux prioritaires :

- ▶ Au niveau de la ferme : la diversification de la production : diversifier / relocaliser des productions non faites à l'échelle des territoires.
- ▶ Au niveau du GAB : travailler sur l'accessibilité aux produits bio (SSA, aide alimentaire, tarification solidaire, paniers bio solidaires,..)

Ces sujets sont déjà des thématiques sur lesquelles le GAB développe des actions : cela confirme donc les orientations prises.



LA FORMATION COMME LEVIER DE L'AUTONOMIE DES FERMES

2023 est restée sur une bonne dynamique de toute l'équipe d'animateurs et d'animatrices.

45

formations ont été proposées aux agriculteur-trices et salarié-e-s

75

jours de formation sur les 2 pôles

+ de 5000

heures stagiaires

89%

de satisfaction générale

+ de 50%

des inscriptions par mailing

GROUPES D'ÉCHANGES " PAYSAN-NE-BOULANGER-GÈRE "

GAB 44

ANIME 15

GROUPES D'ÉCHANGE

Au 1^{er} semestre 2023, ce groupe d'échange s'étend avec de nouveaux participants. Deux jours sont consacrés à la meunerie et à la qualité des farines, incluant des découvertes de meunerie à la ferme dans le Morbihan et en Loire-Atlantique. Des nouveaux moyens de communication et des outils de mise en relation ont été mis en place pour faciliter les échanges et le partage des pratiques. Une journée à l'automne a permis la rencontre avec de nouveaux participants et la « programmation d'échanges » de l'année 2024 qui s'annonce diversifiée: boulangerie à froid, agronomie et encore de la meunerie !

Fournir la restauration collective ?

Un large échantillon de paysan-nes boulanger-ères du département a été sondé pour mieux comprendre la typologie des fermes avec un atelier de transformation boulangère en Loire-Atlantique. La collecte des données techniques (volume, organisation, mode de travail) et commerciales (débouchés, mercuriale de prix) permet de créer des données chiffrées, de mieux évaluer les contraintes des fermes et à chacune de se positionner au regard du groupe.

Plusieurs fermes souhaiteraient développer l'approvisionnement de la restauration collective, mais s'interrogent sur l'accès et l'organisation de débouché. Quels sont les volumes, les prix de vente, les différentes organisations de la RHD (Restauration Hors Domicile), comment entrer en relation avec les bonnes personnes ? Une réunion avec David Lorgeoux, coordinateur des projets territoriaux au GAB 44, a permis aux participants de mieux cerner les enjeux et les opportunités. Un recueil de témoignage

sur les expériences de paysan-nes boulangers qui fournissent déjà des écoles et des collèges, apporte aussi du grain au moulin pour ces fermes (Quels impacts sur la ferme, l'histoire de mise en relation...). Des questionnements persistent sur l'entente par rapport aux impacts techniques et organisationnels pour les fermes et les cuisiniers. Une volonté d'organisation collective entre paysan-nes par territoire ressort des premiers échanges et sera accompagnée dans les années à venir.

« Sensibiliser aux métiers de l'agriculture »

Deux agricultrices, Aude Le Bihan de la ferme Le vieux Hangar et Gwénaëlle Falchi de la ferme de Grandlieu, nous en livrent leurs retours.

1/Pourquoi cette formation vous intéressait ?

Gwénaëlle Falchi : « Parler aux jeunes sur notre exploitation, leur parler de notre vie, de nos choix, de nos techniques, de nos engagements, c'est plus facile car nous avons notre ferme en support, nous sommes en terrain connu. Mais aller parler dans une classe, c'est autre chose. On se sent « toute nue ». Je trouve aussi que c'est plus dur d'intéresser les jeunes dans leur classe, il faut vraiment rentrer en contact avec eux/elles. Et pourtant c'est tellement important d'aller à leur contact, de leur parler de notre métier, d'ouvrir leur esprit à : « si on aime les animaux on fait vétérinaire ou soigneur animalier ». Leur dire que nous aussi on aime les animaux et notre métier est tellement riche. C'est pourquoi je trouve cela intéressant de pouvoir faire une formation sur ce sujet. »

Aude Le Bihan : « Les générations passées avaient souvent au sein de leur famille, un paysan ou une personne travaillant son jardin pour se nourrir. Le lien et la transmission du « savoir cultiver », « savoir élever », savoir « lire la nature » pour bien manger, pour se protéger existaient. Aujourd'hui, ce lien et cette trans-

mission se font rares. Et pourtant, sans paysan-nes BIO, pas de bonnes nourritures, pas de préservation de nos milieux naturels, pas d'entretiens de nos campagnes, pas de biodiversité. Donc, en témoignant sur mon métier, c'est l'envie de transmettre ma passion, d'expliquer ma journée, de décrire les tâches qui incombent à ce métier. Enlever les préjugés s'il y en a et semer une petite graine dans les esprits !! »

2/Qu'est-ce que cette formation vous a permis d'acquérir ?

Aude Le Bihan : « Cette formation m'a permis de me mettre en situation réelle et voir comment nous pouvions interagir avec des jeunes en quête d'une orientation professionnelle. J'ai également acquis des connaissances pour mieux intervenir face à un jeune public type collégien, curieux, intéressé ou pas, parfois provoc ! Il existe mille et une manières d'aborder notre métier. J'ai donc appris à synthétiser et développer les thèmes que je souhaite, tout en ayant la souplesse de pouvoir parler de thématique transverse en lien avec le thème de l'agriculture bio. »

Gwénaëlle Falchi : « Cette formation apporte du lien entre les participant.e.s c'est déjà essentiel. On partage nos expériences de visites de jeunes sur nos fermes, ou d'expériences liées à nos anciennes vies d'avant. Ce groupe est très riche car il y a plein de productions différentes. On y apprend des techniques d'animation, à recadrer un débat, à parler de nous. Et j'ai découvert le « parler de nos expériences » à plusieurs, préparer ensemble une intervention en milieu scolaire. »

« Le groupe d'échanges des paysans boulangers permet la mise en lien autour de la pratique de ce métier multiple ! Entre les visites, les discussions, les infos, les interventions il y a de quoi donner de l'eau à notre moulin ! Personnellement ça nous donne des références, repères quant à la mise en place de nos ateliers sur la ferme. Sur des questions telles que l'agronomie, l'ergonomie, les semences, la distribution en resto collective, la meunerie, les panifications... C'est large et à la carte. Alors y'a plus qu'à ! »

Gaël et Emeline
GAEC la ferme du Perray Julienne à Avesnac



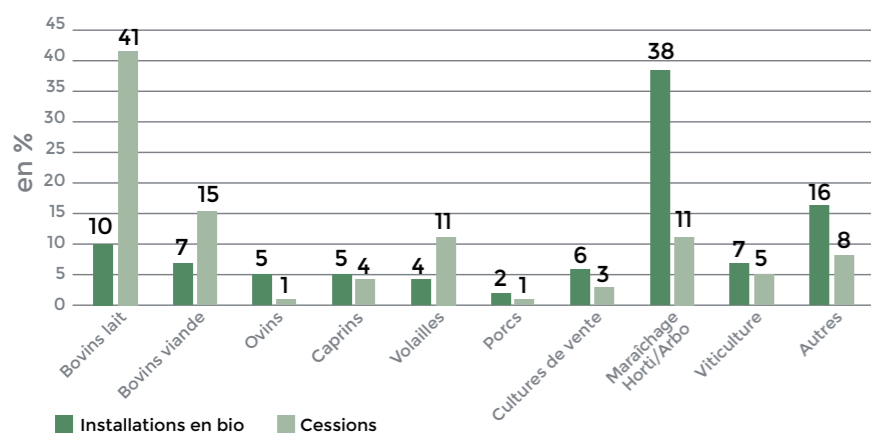
Visite d'une meunerie à la ferme dans le Morbihan

TRANSMETTRE SA FERME : ÉCHANGER ENTRE PAIRS POUR MAINTENIR LES FERMES EN BIO

À la suite d'une dynamique engagée en 2022 sur les enjeux de la transmission, un groupe d'échanges s'est constitué en 2023 dans le cadre d'un GIEE afin de répondre aux enjeux de maintien des fermes en bio et de renouvellement des générations dans les fermes.

Huit fermes d'élevage ont rejoint le groupe pour partager les avancements sur leur projet de transmission entre pairs. En parallèle, chaque ferme bénéficie d'un accompagnement individualisé du GAB.

Installations en bio et cessions par type de production



Source Chambre d'Agriculture Pays de la Loire, 2022

Ce groupe pilote contribue à structurer la démarche d'accompagnement du GAB 44 à la transmission. En 2024 ces actions s'articuleront autour de la mise en place de :

- La proposition d'une offre d'accompagnement individuelle à nos adhérent·e·s
- Des moments de rencontres et d'échanges entre agriculteurs et agricultrices cherchant à transmettre et des porteur·e·s de projet
- Des actions de communication à destination des futur·es cédant·es et des porteur·e·s de projet.

En 2024 d'autres fermes pourront rejoindre la dynamique du groupe d'échange.

Qu'est-ce qui vous paraît essentiel dans une démarche de transmission?

Céder c'est aussi lâcher prise, renoncer. Il me semble primordial de prendre conscience de ce sens que contient le terme de « cédant » pour désigner ceux qui transmettent ; et en même temps considérer que c'est un acte de gestion stratégique, qui marque la fin de l'activité mais qui la précède.

L'autre trait dominant de la transmission aujourd'hui c'est le haut degré d'incertitude jusqu'au bout, voire au-delà de l'échéance imaginée. Accepter cette donnée est primordial pour bien vivre et se donner des chances de réussir la transmission, tout en se préparant à des révisions du projet.

Pourquoi participer à une dynamique collective sur la transmission?

Cet acte de gestion est très chargé d'émotions, autant voire plus que l'installation ou d'autres décisions importantes en cours de carrière. Les échanges entre pairs vont aider à mieux vivre ces émotions, à les « gérer », et à faire des choix qui en tiennent compte. Le partage d'expériences nous enrichit forcément sur un domaine que nous découvrons.

Quel est le rôle selon-vous du GAB 44 dans la transmission?

Notre dénominateur commun, au sein du GAB, est la volonté de développer la bio, quels que soient l'état du marché et la mode médiatique. Le GAB se doit d'investir cette phase cruciale de la vie des fermes pour faciliter le plus grand taux possible de transmission de fermes bio en installation en bio. C'est je crois le sens de la décision prise par le CA du GAB en 2021.

Avez-vous un message à adresser à vos pairs ? Aux porteur·e·s de projet?

Identifiez votre rêve de transmission ou d'installation idéale, agissez en conséquence pour le réaliser, tout en imaginant le pire scénario et le plan B que vous mettriez alors en œuvre pour survivre à cette déception. Ainsi vous amplifiez vos chances de réussir, et évitez les désillusions brutales. C'est le message que je m'adresse depuis des mois !

Jacques Chiron
GAEC des Belles Contrées,
éleveur de vaches laitières à Vay

UN PROJET POUR MIEUX INTÉGRER LA QUESTION DU TRAVAIL

La FNAB s'est associée avec l'ANACT (Association Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail) en 2021 pour mener un projet autour des questions du travail en élevage. L'objectif de ce travail était double : d'une part permettre de mieux outiller les conseillers et les conseillères, afin qu'ils et elles intègrent l'approche travail et les conditions de travail dans leur accompagnement ; et d'autre part, identifier auprès d'éleveurs et d'éleveuses des 'bonnes pratiques' conciliant exigences environnementales et qualité de vie. Ce travail s'est déroulé entre 2022 et 2023, impliquant le réseau des GAB du Grand Ouest (Bretagne, Pays de la Loire, Normandie, Haut de France) ainsi que la région Auvergne Rhône Alpes. Dans les Pays de la Loire, les actions étaient menées par la CAB, ainsi que par les GAB 44 et 85.

Notre implication dans le projet :

Lors d'un premier volet, différents acteurs et actrices du monde agricole impliqué·e·s sur la dimension travail ont été interrogés (MSA, Chambre d'Agriculture, CIVAM, etc) ; afin d'alimenter la réflexion sur la prise en compte du travail dans l'accompagnement par les technicien·nes. Cette action a par la suite permis de concevoir un guide destiné aux techniciens pour permettre leur montée en compétence sur le sujet travail.

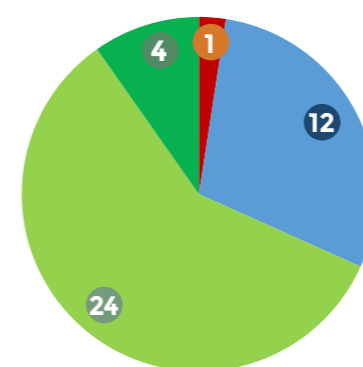
Au cours du volet 2, différentes fermes ont été identifiées en amont comme ayant de 'bonnes pratiques' au niveau du travail. Ces fermes ont été interrogées pour analyser leur mode d'organisation du travail, et comprendre comme celui-ci permettait une meilleure qualité de vie. Voici les différents éléments communs mis en avant par ces fermes

- Le fait de travailler à plusieurs et partager des valeurs communes
- Adapter les moyens de production à l'organisation du travail souhaitée et à ses objectifs
- Concilier performance environnementale et performance économique
- Favoriser la mise en place d'un système adaptable, économe et autonome
- Travailler dans un cadre agréable

Ces entretiens mettent en avant des exemples de bonnes pratiques, plutôt qu'une recette à appliquer dans les élevages.

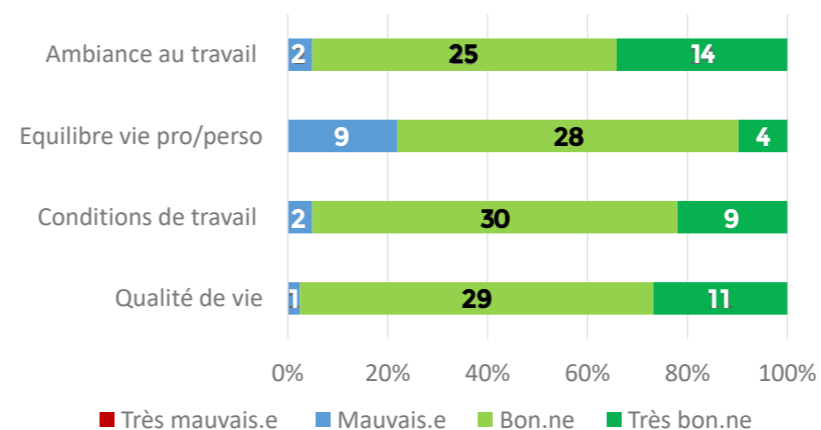
Toutes ces données ont ensuite été transformées en un plan de communication visant à casser les préjugés sur les métiers et transformer l'image afin d'attirer des nouvelles générations d'éleveur·euses bio. Une campagne de communication « Bien dans mes bottes » est en cours de finalisation pour diffusion à destination des jeunes et des prescripteurs de l'orientation.

Perception du niveau de stress du travail



■ Très stressant ■ Stressant
■ Un peu stressant ■ Pas du tout stressant

Perception de la qualité de vie au travail



Chiffres issus du stage de N. Sézille (janvier/juin 2023)

PRENDRE SOIN DE CULTIVER L'EAU, POUR CULTIVER DEMAIN : L'ENGAGEMENT BIO POUR NOS EAUX

Dans la continuité de ces dernières années, 2023 a été marquée par de fortes tensions autour de la question du partage de l'eau (projet de mégabassine, abandon de la hausse des redevances pollutions diffuses et prélèvements, ...), ressource essentielle un sujet de préoccupation croissant pour les producteurs, confrontés à des difficultés grandissantes d'accès.

Ces conflits d'intérêts ont confirmé l'importance de prendre à bras le corps la question de la gestion de l'eau - du point de vue quantitatif et qualitatif - en prenant part aux instances de décision, mais aussi en développant une expertise technique avec les paysan·nes pour favoriser l'autonomie et la résilience des systèmes.

En 2023, le GAB 44 a poursuivi le travail d'accompagnement technique des fermes mené avec les bassins versants. Mais 2023 a aussi été marqué par le lancement d'actions dédiées à la gestion quantitative de l'eau !

Investissement politique du GAB

Le GAB s'investit dans les instances de gouvernance afin d'être au cœur des débats pour porter le projet du GAB, porter nos valeurs. Nous participons depuis septembre aux comités de pilotage concernant les études HMUC (Hydrologie - Milieux - Usages - Climat) du territoire. Une lettre de candidature pour participer à la CLE (Commission Locale de l'Eau) du SAGE Loire Estuaire est également en cours de rédaction.

Développer le désherbage mécanique pour préserver la qualité de l'eau

Depuis 2022, le GAB 44 accompagne également les agriculteur·trices conventionnels sur l'aire d'alimentation de captage de Saffré. Le dispositif désherbage alterné permet aux agriculteur·trices conventionnels de se former et par la pratique, de maîtriser les techniques de désherbage mécanique avec une stratégie adaptée à leurs systèmes. Financée par Atlantic'eau cette action menée en partenariat avec les deux CUMA locales, comporte des temps collectifs et individuels de formation, démonstration, bout de champs etc. pour évaluer la stratégie de désherbage en saison (date de passage optimale, choix et réglage de l'outil). En 2023, six agriculteur·trices ont bénéficié d'un accompagnement technique individualisé, permettant une réduction significative de l'usage d'herbicide. Les témoignages de participants et différents articles techniques poursuivent la sensibilisation engagée par le GAB 44 et ses partenaires auprès des agriculteur·trices du territoire.

L'enseignement agricole : semer des Graines dès le lycée.

Le GAB 44 a participé à un groupe de travail animé par le GRAINE Pays de Loire (un réseau d'éducation à l'environnement et au développement durable) afin de construire un parcours de formation "agriculture et eau" à destination des élèves des établissements agricoles.

L'objectif : sensibiliser les apprenants aux enjeux de l'eau (quantitatif et qualitatif) en s'appuyant sur l'intervention d'experts via des modalités pédagogiques variées et interactives (visites de ferme, jeux de rôle,...).

Un test est en cours avec le Lycée de Derval.

« Rien ne rend les choses aussi indispensables que lorsqu'elles viennent à nous manquer »

Voilà une formule qui s'applique à l'état actuel de la ressource en eau. De plus en plus souvent le GAB est sollicité pour travailler sur les pratiques agricoles des zones de captages et des bassins versants, des solutions concrètes sont mises en œuvre par les agriculteur·trices afin de pallier les problèmes de qualité de l'eau et les résultats sont probants. Dans son dernier bulletin qui accompagne la facture de 2023 Atlantic'Eau évoque la fermeture d'un forage contaminé par un pesticide et insiste sur : « cette situation subie ne fait que conforter la position des élus d'Atlantic'Eau qui réclament depuis des années l'interdiction des pesticides sur les aires d'alimentation des captage ». Quant à la quantité, nous n'échapperons pas au défi du partage de l'eau ! Le code de l'environnement définit des priorisations d'usage, auxquelles nous souscrivons. Pour défendre les pratiques des paysans bio face aux tentatives d'accaparement de la ressource par certains individus nous devons renforcer notre présence dans les instances CLE (commission locale de l'eau), SAGE, SDAGE...

Jacques Chauviré
administrateur et référent

Sur la gestion quantitative

« Nous avons lancé une enquête auprès de nos adhérent·e·s pour identifier les besoins et attentes des producteur·trice·s sur la thématique de la gestion quantitative de l'eau. Les résultats de cette enquête ont conduit à la formation d'un groupe de travail dédié, pour concevoir un programme d'actions au plus proche des attentes de nos adhérent·e·s. »



En 2023 plusieurs tendances ont pu freiner des vocations d'installation : des taux d'intérêts passés de 2 à 5% en une année, un secteur agricole qui souffre de l'inflation... Il n'a donc jamais été aussi important de continuer de susciter des vocations et d'accompagner au plus près les porteur-euses de projets dans leur parcours, pour assurer leur réussite.

Le GAB accompagne les porteur-euses de projet au travers de différents services :



Des réunions collectives ouvertes à toutes et tous



Des rendez-vous individuels pour faire le point sur le parcours d'installation



Des accompagnements spécifiques liés aux techniques de production et à la commercialisation



Des diagnostics et études : diagnostic de sol, étude de marché, étude technico-économique

En 2023
le **GAB 44**
a reçu
40
nouvelles sollicitations

En 2023
le **GAB 44**
a réalisé
15
accompagnements techniques

Crédit: photo Maylis ROLLAND



Mélanie Foucher

Mélanie Foucher

TÉMOIGNAGE

Témoignage de Mélanie Foucher :

Données clés de la ferme :

- ▶ Installation prévue à Rouans
- ▶ GAEC 2 associées
- ▶ Vaches allaitantes : nantaise
- ▶ 50 mères et 30 boeufs
- ▶ 176 hectares

Quel est ton parcours?

« Avant d'entamer une formation, je suis allée voir plusieurs producteurs et productrices de fruits dans la région, j'ai fait un stage et par un concours de circonstances, je me suis retrouvée à remplacer l'un des productrices pendant son congé maternité durant 7 mois. A l'issue de quoi j'ai entrepris un BPREA en arboriculture en 2021. A l'époque je cherchais à m'installer sur 5ha pour planter un verger diversifié et des plantes aromatiques et médicinales pour les transformer à la ferme. En démarrant mes recherches, j'ai appris que la ferme à 5 minutes de chez moi allait être transmise, c'est une ferme en bovin lait avec 3 associés qui partaient successivement à la retraite. J'ai commencé par leur demander de me vendre 5ha puis j'ai cherché un ou une personne pour prendre la partie élevage. Pendant ce temps j'ai continué de rencontrer et de passer du temps avec des éleveurs et éleveuses, notamment au sein du réseau Paysan de Nature, qui étaient heureux de leur activité et en vivaient. L'idée de me consacrer à l'élevage a germé au fil de ces rencontres et est devenue une possibilité. J'ai donc commencé mon immersion dans le secteur par des stages et par les chantiers d'ensilage qui permettent mine de rien de rencontrer pas mal de monde ! »

Quelles ont été les étapes de la reprise ?

« J'ai échangé très régulièrement avec les cédant-es, ainsi qu'avec des agriculteurs et agricultrices autour de moi. Nous avons dû travailler avec la SAFER pour la gestion de la vente et de quelques baux avec le restant des propriétaires. J'ai sollicité les différents réseaux pour trouver un associé, mais en élevage ils sont plutôt rares. C'est finalement Gaëlle, une connaissance qui comme moi ne trouvait plus son compte dans son activité, qui a décidé de me rejoindre et s'est lancé dans un BPREA en élevage pour qu'on s'associe sur l'activité. »

Sur quelles ressources t'es-tu appuyée ?

« J'ai commencé par toquer à la porte des voisins agriculteurs. J'ai fait la rencontre d'Alain, ancien éleveur qui venait de céder ses parts et qui a accepté de me parrainer, il est disponible quand j'ai des questions. Actuellement, je suis en stage chez son fils et son associé. Pour les questions relatives à la gestion de la ferme, plusieurs agriculteurs m'ont fait part de leurs données comptables pour que j'y vois un peu plus clair sur leur modèle. En parallèle, je suis une formation sur 2 ans sur le pâturage avec le réseau CIVAM ce qui me permet de rencontrer d'autres personnes qui se posent des tas de questions, c'est très enrichissant. J'ai notamment sollicité plusieurs structures d'accompagnement : CAP44, la CIAP, le GAB, le CIVAM, la Chambre, SEENOVIA, le service juridique de la Confédération Paysanne et de CER France. »

Comment le GAB t'a accompagnée?

« La ferme que je reprends est en conventionnel, nous avons donc fait une étude conversion pour prévoir le changement de système en bio, Vianney m'a aussi accompagnée sur le chiffrage de la reprise et Julien m'a appuyé sur le prévisionnel des cultures et les aspects réglementaires. »

Quelle est la suite?

« Le premier gros chantier sera de faire des clôtures et prévoir les paddock, car nous attendons une trentaine de bêtes au printemps ! »



Crédit: photo Maylis ROLLAND

Les deux dernières années ont été marquées par plusieurs installations en bovin lait malgré l'absence de conversions vers l'AB : une nouvelle génération se met en place. Afin d'aider à pérenniser ces nouvelles installations ; et pour répondre à leurs besoins de monter en compétences sur les questions de santé animale, le GAB au travers de son partenariat avec le cabinet véto de Redon a monté un groupe d'échange destiné aux nouveaux et nouvelles installé.es en AB centré exclusivement sur la santé animale.

Les priorités qui ont pu être exprimées par les participants et participantes sont :

- ▶ La connaissance des pathologies liées aux jeunes animaux, et des pathologies autour du vêlage,
- ▶ L'acquisition d'outils d'aide à la décision et d'outils de diagnostics rapide pour savoir quand et comment intervenir sur ses animaux
- ▶ Une meilleure connaissance des médecines alternatives.

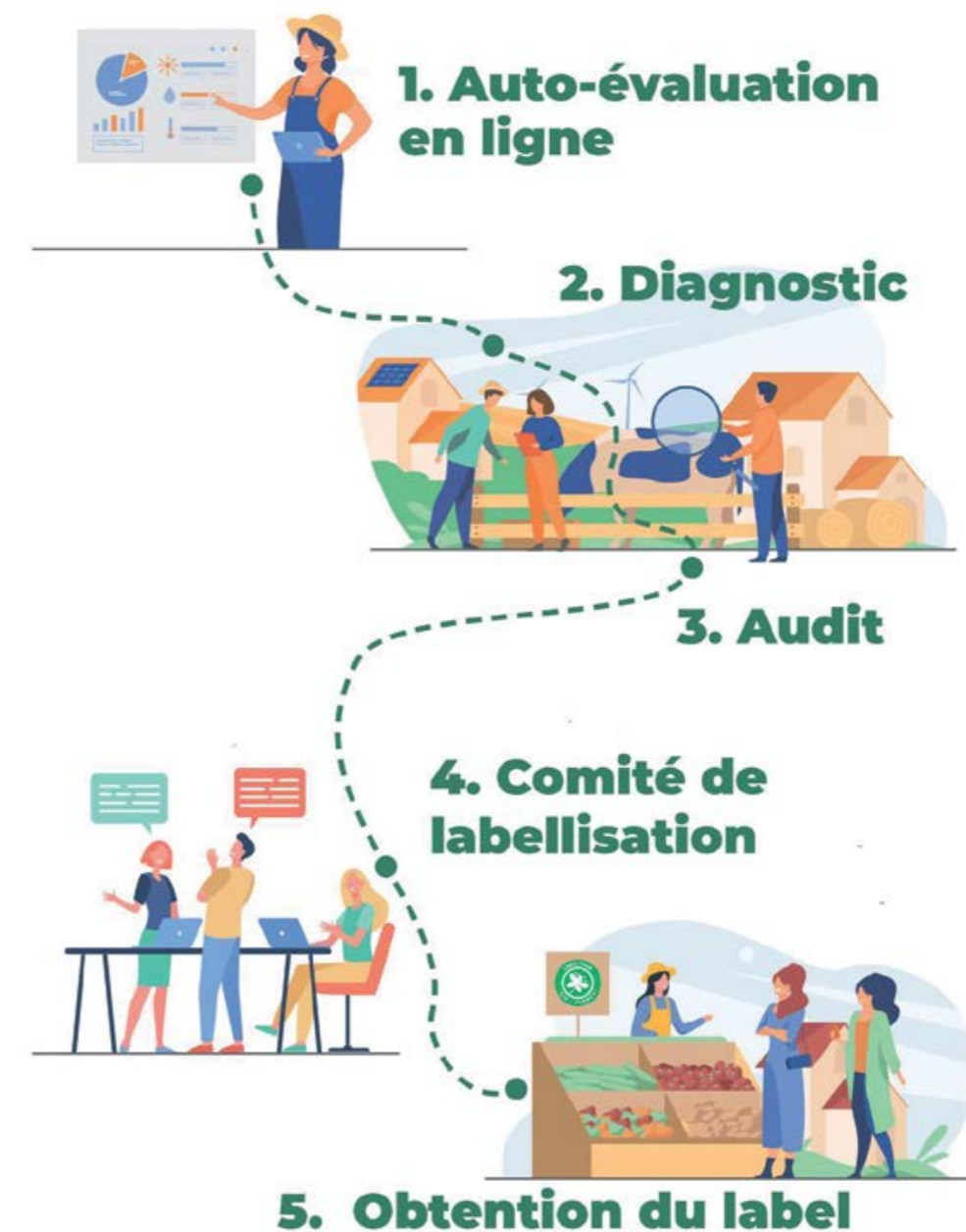
Ce groupe s'est réuni pour la première fois en novembre, pour aborder la santé des veaux, et continuera à se réunir tout au long de l'année. La thématique principale abordée au cours de l'année sera la thématique de la santé autour du vêlage (santé des veaux, préparation au vêlage, etc...)



Pourquoi un label ?

- ▶ **Un moyen de faire connaître** et communiquer sur nos pratiques
- ▶ **Une garantie fiable**, auditée chaque année par un organisme de contrôle indépendant
- ▶ **Une démarche de progrès** pour continuer à faire évoluer nos pratiques dans le temps

Label Agriculture Biologique		
+ brique biodiversité	+ brique sociale	+ d'autres briques à venir



« Partout en France les paysans-nes s'attachent à développer une bio cohérente, exigeante, équitable et territorialisée. Ils et elles veulent assurer à la fois la pérennité de leur ferme et celle de leur territoire. Le label FNAB a pour objectif de valoriser et d'encourager ces actions (malheureusement invisibles avec le seul logo bio européen). »

Stéphanie Pageot
éleveuse bio
en Loire-Atlantique et
Secrétaire Nationale en
charge du label FNAB

Vous êtes intéressé-e par le Label FNAB et souhaitez savoir si vous respectez déjà les critères pour l'obtenir ? Remplissez notre questionnaire en ligne.



FILIÈRE PONDEUSE BIO : COMMENT RETROUVER SON AUTONOMIE ?

Les différents épisodes de grippe aviaire ont mis en exergue la dépendance de la filière poudeuses bio face à la structuration de la filière poudeuse conventionnelle. Le groupe d'échanges poules poudeuses bio du GAB 44 a donc souhaité en 2023 renforcer le travail sur le développement de l'autonomie de leur système.

Le collectif pour échanger et identifier les actions à engager

Le groupe s'est réuni 3 fois en 2023 afin d'échanger sur leurs pratiques. Une réunion de travail spécifique a également été organisée sur l'autonomie des élevages et différents axes de travail ont ainsi été identifiés concernant les thématiques :

- ▶ reproduction : faire le lien avec les projets en cours au niveau régional et national/ visiter un couvoir / travailler sur l'élevage de poulettes (état des lieux de l'existant et études) et étudier l'impact économique de la mise en place d'un atelier poulettes bio
- ▶ race et génétique : suivre les différents projets (PPilow,...) et voir les applications concrètes sur les fermes
- ▶ filière : rencontrer les différents acteurs du territoire pour se faire connaître et pouvoir échanger plus facilement en cas de difficultés

Cette réunion a également abouti sur la formalisation du groupe sous forme de collectif "GIEE émergent".

Un projets d'expérimentation au niveau régional

Afin de répondre aux axes de travail du collectif, le GAB 44 s'est engagé avec la CAB et le GAB85 dans un projet d'expérimentation au niveau régional sur l'approvisionnement en poulette bio. L'ITAB, l'INRAE et VBO sont également partenaires. Ce projet repose sur 3 grands axes :

- ▶ Recueillir les savoir-faire ou travaux déjà menés en élevage de poulettes bio
- ▶ Acquérir des repères techniques de différentes pratiques et étudier leur pertinence
- ▶ Communiquer et diffuser ces données auprès des éleveur.euses bio

Des rencontres avec les acteurs de la filière

Suite à des difficultés d'approvisionnement en poulettes bio de races Marans, le GAB 44 a organisé avec la CAB et le GAB 85 une rencontre avec LV Direct afin de faire du lien, d'échanger sur cette problématique et essayer de trouver des solutions.

Cette réunion a permis d'aboutir à la mise en production de lots poulettes bio des races demandées. Ce travail d'interconnaissance avec les acteurs de la filière sur le département va se poursuivre en 2024 avec notamment des rencontres avec les fournisseurs d'aliments.



POURSUITE DE L'INVESTISSEMENT SUR LES FILIÈRES LONGUES

En participant à différentes actions généralement pilotées par la Coordination AgroBiologique des Pays de la Loire (CAB), le GAB 44 participe au travail mené par le réseau sur les filières longues toutes productions confondues.

Le GAB peut ainsi faire remonter les attentes des adhérent.e.s concernant des problématiques spécifiques ou transversales en s'appuyant notamment sur les commissions animées par la CAB. Des actions sont ensuite menées pour répondre à ces besoins (structuration de filière, communication, projet de recherche,...). Une veille est également réalisée concernant la réglementation, la conjoncture et les différentes informations sont ensuite relayées aux adhérent.e.s via des mailings.

Filière lait participation à :



- Projet filière régionale sur la sécurisation des systèmes
- Projet filière régionale sur la transformation laitière

Filière viande participation à :



- Projet filière régionale sur les thématiques transmission, planification et communication
- Projet de recherche sur la valorisation des mâles laitiers en bio

Filière grandes cultures participation à :



« Éleveuse de vaches laitières sur la commune de Campbon depuis 2016 et administratrice au GAB 44 depuis 2017, c'est assez naturellement que j'ai intégré la commission lait du GAB 44. Ces commissions au nombre d'environ 2 rencontres par an sont l'occasion de rassembler des éleveurs et éleveuses laitiers bio en filières longues de différentes laiteries afin d'échanger sur les actualités des uns et des autres qu'elles soient propres à leur laiterie ou plus globalement à la filière. C'est l'occasion d'exprimer des constats ou des attentes particulières au niveau départemental, que je peux ensuite remonter au niveau régional car je participe aussi à la commission lait de la CAB depuis novembre 2021. En cette période tumultueuse que connaît la bio en générale et qui n'épargne pas la filière lait AB, il est d'autant plus nécessaire de pouvoir échanger collectivement et d'être force de proposition ! Participer à la commission lait de la CAB c'est ouvrir son champ de vision, prendre de la hauteur sur le devenir de ce qu'on produit et découvrir les mécaniques et les rouages de ce qu'il se passe une fois le lait sorti de notre ferme ! C'est également un moment pour croiser les regards, et avoir un temps d'échanges avec des éleveurs et des éleveuses qui sont dans d'autres laiteries et dans d'autres départements de la région. En plus des rencontres entre éleveurs et éleveuses du réseau, la commission lait de la CAB organise chaque année une journée avec l'ensemble des acteurs de la filière : laiteries, banques, centres de gestion, Région Pays de la Loire, DRAAF, Interbio Pays de la Loire, Cil Ouest, organismes certificateurs, enseignants, INAO et l'ensemble du réseau CAB des Pays de la Loire. Cette journée montre que notre avis compte et est l'occasion d'exprimer notre façon de voir les choses et de proposer des actions concrètes à mettre en œuvre. En résumé, la commission lait de la CAB est l'instance pour pouvoir porter notre message concernant la filière longue laitière Bio et peser politiquement. »

Anna Briand,
référente de la commission lait

MIEUX COMPRENDRE LES DÉBOUCHÉS EN CIRCUIT COURT POUR S'Y ADAPTER

Le contexte 2023 a eu son lot d'évènements conjoncturels qui ont malmené les filières bio. A travers ses actions sur les filières locales (formations, accompagnements individuels et collectifs...) le GAB 44 poursuit son projet de développement d'une Bio rémunératrice et accessible à tous. Mais, comment contribuer à notre échelle à développer des filières bio locales équitables qui soient propices au développement de la Bio avec les acteurs·trices des territoires ? Quels sont vos besoins d'accompagnement ?

Un état des lieux des fonctionnements actuels

Pour entamer cette réflexion, un groupe de travail s'est constitué au sein du Conseil d'Administration pour rencontrer et questionner les acteurs intermédiaires afin de définir un plan d'action filières locales du GAB 44. Ainsi, plusieurs grossistes ont été rencontrés sur le MIN de Nantes en Juillet et d'autres échanges se sont poursuivis avec des partenaires que le GAB 44 a contribué à faire émerger : Manger Bio Pays de la Loire et le Kiosque Paysan.

En parallèle, une enquête a été lancée pour mieux connaître la de-

mande en produits bio locaux des professionnels (artisan, restaurateurs, magasins...). Elle a pour objectif d'identifier des potentiels de commercialisation pour les fermes et d'accompagner les collectifs vers ces débouchés.

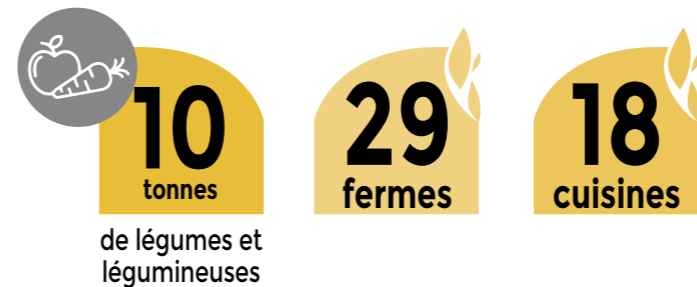
L'enjeu est de taille, dans un contexte où les lignes bougent sur la commercialisation, le GAB 44 fait le pari du collectif pour limiter la concurrence entre les fermes et viser la complémentarité. Ces informations vont permettre de mieux orienter les fermes en installation ou en questionnement sur leur commercialisation.

Accompagner les démarches collectives et la complémentarité entre les fermes

Le GAB 44 a été sollicité par des fermes qui souhaitent aborder de nouveaux débouchés notamment la restauration collective. Fort de son expérience de plus de 10 ans d'accompagnement des communes pour l'approvisionnement bio local, le GAB 44 peut assurer un premier défrichage du fonctionnement de ce marché. Cela permet alors d'envisager à plusieurs comment aborder ce potentiel de commercialisation.

LA PLANIFICATION, DES EXPÉRIMENTATIONS QUI SE DÉVELOPPENT SUR LES TERRITOIRES POUR STRUCTURER L'OFFRE VERS LA RESTAURATION COLLECTIVE ET PAS QUE...

Depuis 2021, le GAB 44 expérimente sur plusieurs territoires la planification de commandes pour mieux structurer les échanges entre les fermes et la restauration collective. La démarche essaime sur les territoires et les filières.



30 000 € de commandes

A quoi ça sert la planification ?

La méthode que propose le GAB 44 est d'inverser les pratiques actuelles et de repartir de la demande pour construire en collectif une offre. Cela permet de mettre les restaurants collectifs en position d'acteurs et de les responsabiliser sur leurs pratiques. Une méthode bien rodée avec des phases d'interconnaissance, de rencontres par filières pour construire une offre collective et de lancement d'une expérimentation avec un suivi pendant au moins 6 mois.

Des premiers enseignements à l'essaimage.

2023 a été l'année de la consolidation avec les premiers bilan sur Nantes Métropole et le Parc de Brière :

Les plans d'actions sont établis pour la suite avec des temps sur les marchés publics, la connaissance des filières et la mise en place de grappes territoriales pour regrouper la demande sur de plus petites zones. Ce dernier point vise à massifier les volumes pour mieux penser la logistique des tournées de livraison.

Quand cela a été possible, des liens avec les outils collectifs tels que Manger Bio Pays de la Loire ont été tissés avec en ligne de mire des démarches collectives autonomes, sans animation du GAB 44.

La démarche s'applique depuis peu à d'autres marchés, sur le Pays de Retz une planification à destination des structures d'aides alimentaires démarre. Une perspective qui fait le lien avec les réflexions actuelles de sécurité sociale alimentaire. A suivre !



« Avec une dizaine de fermes maraîchères du secteur, nous avons envie de livrer la restauration collective. Le GAB 44 est intervenu pour nous expliquer comment cela fonctionne, les acteurs et leurs compétences ainsi que les outils à notre disposition pour contacter les établissements autour de chez nous. Nous avons aussi pu voir comment cela se passait ailleurs et découvrir l'intérêt des fonctionnements collectifs pour nous projeter. Nous avons aussi échangé sur ce que nous pouvions mettre en place à plusieurs et par où commencer. Avec quelques mois de recul, je remarque que la dynamique collective nécessite parfois un appui comme le GAB 44, au risque que chacun avance dans son coin. Il faut qu'il y ait l'envie d'y aller à plusieurs et c'est comme cela que nous pourrions avancer. Pour ma part, j'ai commencé à livrer quelques établissements, je réalise que c'est faisable mais les volumes me semblent encore faibles. Cela met en évidence l'importance d'embarquer les élus dans ces démarches qui ont du sens pour leurs communes ! »

Vanessa Geffray
Jardin de la Sanguèze
Mouzillon

« Ce projet de planification avec les autres maraîchers du territoire nous pousse à travailler en collectif, ce qui est rassurant pour nous et pour les clients qui demandent un certain professionnalisme. Ce groupe est l'occasion de partager nos expériences de ventes en circuit court et à la restauration collective et de s'unir pour nous permettre d'honorer les commandes des cuisines qui souhaitent s'approvisionner en bio et en local. Le fait de planifier nous permet de prévoir plus précisément les quantités pour l'année suivante (et d'avoir ainsi moins de pertes de légumes) et de s'assurer de la fidélité des acheteurs. Par ailleurs, cette démarche permet de nous faire connaître auprès des restaurants collectifs du territoire qui constituent un

débouché intéressant ; il peut permettre de compléter une tournée de livraison facilement et de vendre des légumes hors calibre ou coupés, que les clients des marchés n'achèteraient pas ! De plus, le lien qui se crée avec les cuisiniers, généralement demandeurs d'échanges, permet à la fois de mieux connaître nos métiers respectifs et d'ouvrir sur des projets autour de l'agricole, pour les élèves notamment. Je souhaiterais ajouter que le GAB 44 est un acteur essentiel dans ce projet sans lequel il serait plus compliqué de nous regrouper et nous organiser en autonomie. »

Chloé Simon,
ferme de la Morissais à Fay de Bretagne,
maraîchère sur le territoire de la CCEG

UNE RESTAURATION SCOLAIRE EN TRANSITION : PLESSÉ, UNE MÉTHODOLOGIE INSPIRANTE !

Depuis 2022, le GAB 44 accompagne la commune de Plessé dans la transition de sa restauration scolaire, passant d'une gestion déléguée à un prestataire privé à une gestion totale de ce service - régie directe.

Un projet sur du moyen terme

Les actions mises en place par le GAB 44 - en lien avec plusieurs partenaires - se sont déroulées sur 2 ans (2022 et 2023) afin de répondre aux attentes de la commune sur la mise en place d'une régie alimentaire permettant à terme de tendre vers 100% d'approvisionnements bio et locaux.

La concertation : clé de la réussite

Pour réussir un tel projet, il devait être partagé et soutenu par l'ensemble des parties prenantes de la collectivité. C'est avec cet objectif

que des réunions de concertation ont été menées et qu'un groupe de travail s'est mis en place.

Différents temps ont été organisés afin de partager sur les enjeux d'une restauration collective municipale, définir la qualité attendue, les missions de la restauration scolaire...

Notre travail s'est poursuivi par l'identification des producteurs-trices bio présents sur le territoire et intéressés pour approvisionner le restaurant scolaire. Ce travail de concertation avec les producteurs-trices bio a permis de proposer à la commune un plan d'actions sur la montée en puissance progressive des approvi-

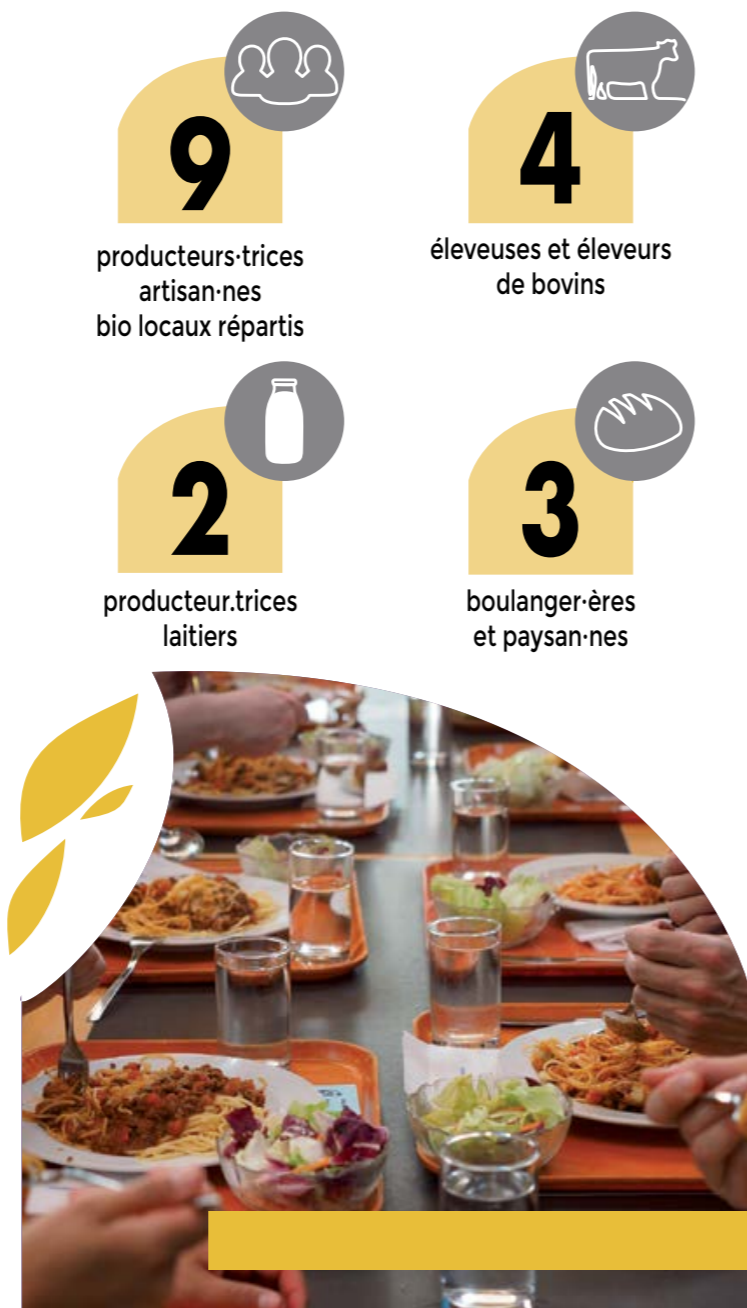
sionnements bio et locaux. Le but étant de pérenniser le travail avec les fermes bio, de leur laisser le temps pour ajuster leur organisation (type de produits, volumes...), ainsi que de maîtriser les coûts des approvisionnements au niveau du restaurant scolaire.

Une démarche qui porte ses fruits

Le restaurant scolaire de Plessé est passé en régie directe depuis septembre 2023 et ce sont déjà 9 producteurs/artisans bio locaux qui nourrissent les petits plesséens.

« Le passage en régie directe a été réalisé dans le cadre d'un programme d'actions baptisé PAC, pour Politique Agricole Communale. Notre territoire compte plus de 90 agriculteur-trices dont beaucoup doivent partir en retraite dans les années qui viennent. Nous nous attachons à créer une dynamique qui favorise la reprise des fermes, la transition écologique et les emplois non-délocalisables. Le passage en régie directe est un levier pour y parvenir. La maîtrise de nos approvisionnements permet de reconnecter les cantines avec les agriculteur-trices du territoire, notre objectif étant de passer en 100% Bio et local. La municipalité a été accompagnée par le GAB 44. Depuis la rentrée scolaire 2023, notre cuisine municipale se fournit en produits bio sur la commune auprès de 4 éleveurs de bovins, 2 producteurs laitiers, 3 boulangers et paysans boulangers. »

Aurélie Mézière
Maire de Plessé



QUELS COÛTS POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE SUR LE TERRITOIRE ? LE GAB 44 APPORTE DES RÉPONSES AUX COLLECTIVITÉS

Dans un contexte économique difficile depuis 2020, et des objectifs qualitatifs souvent non respectés - ex. de la loi EGalim -, les collectivités se questionnent sur leur modèle de restauration scolaire. Face à ces questionnements, le GAB 44 a mis en place un observatoire des coûts de la restauration scolaire en cuisine sur place.

Un observatoire des coûts, pour quoi faire ?

Le GAB 44 a mis en place ce projet dans le but d'accompagner les collectivités, de les aider dans leurs réflexions avec des éléments économiques concrets afin de les amener vers une restauration scolaire cuisinée sur place (Cf. article sur le retour en régie directe de la restauration scolaire de Plessé)

Quelques résultats marquants ?

17 établissements ont participé à la collecte des données, avec des fonctionnements différents - 50 % en régie directe et 50% en cuisine sur place concédée - représentatifs de la restauration collective communale en 44.

Les résultats présentés* ci-dessous sur les coûts de revient d'un repas intègrent les différents postes de dépense (denrées alimentaires, coûts personnels, coûts de fonctionnement, coûts d'investissements).

8,02€, c'est le coût de revient moyen pour un repas en restauration scolaire cuisine sur place. Sur ce coût, les **denrées alimentaires représentent en moyenne 22%, soit 1,69€** par repas. Le principal poste de dépenses étant le personnel représentant 63% du coût - soit en moyenne 5,05€ par repas.

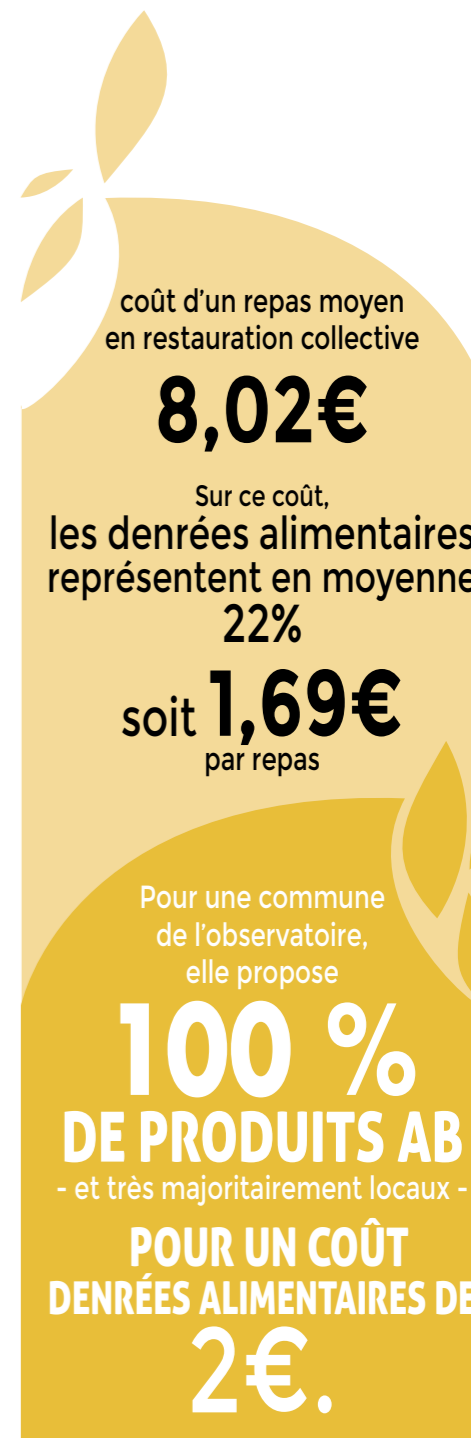
Un résultat marquant montre l'absence de corrélation entre une part de produits AB élevée dans les approvisionnements et un coût denrées alimentaires élevé (ex. plusieurs collectivités sont entre 20 et 25% de produits AB pour un coût alimentaire de 1,68€ alors que d'autres atteignent 50% de produits AB pour un coût denrées alimentaires de 1,71€).

L'observatoire montrent qu'il est possible de développer des approvisionnements bio locaux tout en maîtrisant le coût des denrées - et le coût de revient du repas - à partir du moment où la collectivité travaille avec une vision globale et un projet clair pour sa restauration scolaire.

Des retours très positifs des collectivités

Les différents résultats ont été exposés lors d'une porte ouverte à destination des collectivités du territoire qui a réuni 25 communes du Département, 2 EPCI...

Cet observatoire et sa restitution ont reçu des retours très positifs de la part des collectivités et cela permet aujourd'hui de poursuivre le développement des actions du GAB 44 autour de la restauration collective pour introduire davantage de produits biologiques locaux pour nos enfants.



*données obtenues à partir des chiffres 2022

RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS : L'ENJEU POUR LA TRANSITION DE VOS TERRITOIRES

Pour le réseau bio, l'enjeu de l'installation et de la transmission des fermes bio est primordiale.

La question de l'avenir du foncier

Il nous semble indispensable de préserver les terres et conserver la destination agricole du foncier à l'occasion des transmissions. C'est d'ailleurs une condition sine qua non au développement de la bio dans une perspective de souveraineté alimentaire.

L'avenir de l'agriculture biologique en jeu

Il faut s'assurer, d'abord, de bien maintenir les terres bio en bio au moment des transmissions et d'éviter les déconversions. Ce premier point est naturellement lié à la question de la pérennité des aides publiques mobilisées à un moment donné pour permettre une conversion ou une installation (aide à la conversion, aide au maintien, modulation de DJA...). Il y a aussi un potentiel de développement des surfaces conduites en agriculture biologique à l'occasion de transmissions-conversions. C'est aussi, bien sûr, la protection des ressources (eau, biodiversité...) qui est en jeu lors de toutes ces transmissions.

La question de l'avenir du monde rural :

La maintien des fermes, c'est aussi une activité et donc d'emplois dans les territoires. L'agriculture biologique, puisqu'elle crée notamment plus d'emplois, a aussi toute sa place pour répondre à cet enjeu.

Les collectivités peuvent être actrices de l'Installation Transmission

La communauté de communes Erdre et Gesvres animatrice de l'installation-transmission

« Nous avons mis en place TRAJECTOIRE, nous explique Mélanie Girault, Cheffe du service alimentation et agriculture à la CCEG. Il s'agit d'une cellule de veille composée de différents acteurs : la DDTM, l'animateur du PEAN*, la Safer, la Chambre Régionale d'Agriculture, la SCIC Nord Nantes et les acteurs de TACTS. TRAJECTOIRE a pour objectifs de partager les données, de mutualiser et analyser les situations, de réaliser une veille active sur le foncier. Cette dynamique est adossée à un outil SIG afin d'anticiper et de planifier l'action foncière. Ce dispositif s'est mis en place récemment et afin de concrétiser son action, nous nous sommes donné comme objectif d'accompagner cette année 5 porteur-euses de projets et 5 cédant-es sur la base du volontariat et en lien avec les communes concernées. Pour la mise en œuvre des solutions opérationnelles, précise Mélanie Girault, des conventionnements sont passés avec les différents acteurs pour l'accompagnement. »

L'action communale : un échelon pertinent

La commune de Plessé a mis en place la PAC, Politique Agricole Communale. Rémi Beslé, 1^{er} adjoint agriculture et alimentation à la commune de Plessé et Vice-Président à Redon agglomération nous présente ce projet. « Nous sommes partis d'une feuille blanche et avons réfléchi citoyens et élus aux enjeux agricoles et alimentaires de notre territoire. Nous sommes une commune rurale avec 6300 hectares, 93 exploitations et 130 à 135 agriculteur-trices. L'enjeu économique et sociale est important pour notre commune. De ce travail, nous avons décliné 6 enjeux sur notre territoire : l'installation-transmission des fermes, le travail sur l'accessibilité de l'alimentation sur la commune, la biodiversité, l'agriculture durable et vivable, le travail du foncier et l'attractivité du métier agricole. Sur l'installation-transmission, nous nous sommes fixés comme objectif une installation pour un départ en retraite. » Rémi Beslé nous précise « Depuis la mise en place de ce dispositif, nous avons réussi à assurer 25 installations pour 25 départs. Cela a un coût mais c'est essentiel pour garder la dynamique de la commune. »



Journée collectivités sur le renouvellement des générations (sept 2023 - Campbon)

*PEAN : Périmètre de Protection des Espaces Agricoles et Naturels, outil du Département

PLUS DE COMMUNICATION SUR LA BIO POUR VALORISER DES PRATIQUES TRÈS VERTUEUSES

Des campagnes nationales

Pour relancer la bio l'Agence Bio a continué à développer la campagne de communication #BioRéflexe qui vise à sensibiliser le grand public et à faire du Bio un écocoste.

Grâce à une augmentation du budget alloué à la communication sur le bio par le Ministère de l'Agriculture (18.5 Millions d'€), la campagne a pu être déployée dans des médias grands publics (France Inter, publicité extérieure numérique, ...). Des performances enthousiasmantes puisqu'une évolution de 14pts a été relevée à la question « Mangerez-vous plus de bio? » (source Agence Bio - Evaluation CSA).

L'accent a également été mis sur la restauration hors domicile avec la campagne « Du Bio Chef ! »



La BIO s'affiche sous les abribus du Département

Un partenariat mis en place avec le Département de Loire-Atlantique nous a permis de bénéficier de leurs espaces affichages sous les abribus à 2 reprises en 2023.

Une première campagne interpellait les collégiens et étudiants à l'heure où ils étaient amenés à se prononcer sur leurs souhaits d'orientation et ainsi envisager des carrières en agriculture biologique : « La planète j'en prends soin, c'est ma mission pour demain ! ».

Tout au long du mois de février, les jeunes ont pu consulter de l'information sur les débouchés des filières agricoles bio au travers de vidéos et d'exemples de terrain pour casser les idées reçues sur ces métiers méconnus.

La seconde campagne venait mettre en lumière l'offre variée, complète et de proximité des produits bio en Loire-Atlantique. L'objectif était de venir relancer la consommation de produits bio sur le département et de dynamiser l'image de la bio.



La carte des produits bio en Loire-Atlantique

Après plusieurs années d'arrêt d'une sortie papier, la carte des bonnes adresses bio est ressortie en 2023 ! Tirée à 11 000 exemplaires elle recense pas moins de 180 fermes faisant de la vente directe et a été diffusée dans les mairies et bibliothèques pour toucher un public plus large. L'outil papier répond au besoin de certains consommateurs et répond en écho à l'outil numérique "Bon Plan Bio".



LE PARCOURS D'UNE CAROTTE ET D'UN POIREAU : DE LA FERME À LA CANTINE ... Défi CAAP RÉUSSI !

Le Défi CAAP, c'est ... ?

Quoi ?

Le Défi Collège à Alimentation Positive est un dispositif inscrit dans la politique départementale de promotion des produits bio et locaux en restauration scolaire. C'est un projet soutenu par le Département au niveau financier et opérationnel.

Depuis quand ?

Depuis 2018, le GAB44 est missionné pour accompagner **individuellement entre 2 et 3 nouveaux collèges pendant 2 ans**. L'objectif : introduire des produits bio et locaux, à réduire le gaspillage alimentaire et à sensibiliser les élèves aux enjeux environnementaux et de santé autour de l'alimentation.

Qui ?

Au total, ce sont **14 collèges** qui font partie du réseau Défi CAAP dont 3 nouveaux cette année. Certains collèges ont rejoint le dispositif depuis plusieurs années et continuent à faire partie du réseau en participant à des ateliers collectifs et en poursuivant des actions pédagogiques sur la thématique de l'alimentation. C'est le cas du Collège Pierre Abélard de Vallet qui a bénéficié d'un accompagnement individuel en 2018/2019/2020.

Comment ?

Le Département étudie les candidatures des collèges et sélectionne ceux qui bénéficient du dispositif.

Pour résumer, le Défi CAAP, c'est une manière de faire le lien entre le restaurant scolaire et les fermes en passant par les élèves. La sensibilisation des collégiens à ce qu'ils ont dans leur assiette se fait par la prise de conscience des enjeux environnementaux, économiques, et sociaux de notre alimentation. Il s'agit bien d'encourager l'approvisionnement auprès des fermes bio proches des collèges et de créer du lien entre les élèves, les cuisiniers et les producteurs.

LES RÉSULTATS DÉFIS FAAP DÉCONNECTÉS DE L'INFLATION !

	Défi Nantes Métropole 22-23	Défi CCEG 22-23
Produits bio	+ 11 POINTS	+ 16 POINTS
Produits locaux	+ 7 POINTS	+ 16 POINTS
Consommation de légumes	+ 3 POINTS	+ 3 POINTS
Consommation de plats préparés	- 4 POINTS	- 4 POINTS
Coût repas/personne	- 0.04€	- 0.26€

Les résultats des défis Foyers A Alimentation Positive l'attestent : en pleine période d'inflation, il est possible de consommer des produits bio et locaux sans augmenter son budget !

Et c'est bien l'objectif des Défis FAAP : accompagner les participant-es à évoluer vers une alimentation positive (pour la santé, pour la planète et pour les producteur-trices) sans impacter leur budget.

Cela devient possible à condition d'adopter des réflexes au quotidien et (re)donner une véritable place à l'alimentation. Cuisiner (évidemment !), consommer des produits bruts et peu transformés, acheter de saison et en circuit-court, limiter le gaspillage ou encore acheter en vrac...

Pour bon nombre de participant-es, le Défis FAAP est le pont de départ d'une transition alimentaire au sein du foyer. Et lorsque les résultats sont là, on a envie d'aller plus loin !

Une prise de conscience des consommateur-trices

En pleine période d'inflation, il a fallu faire preuve de pédagogie et donner des clefs de compréhension aux participant-es pour les aider à mieux comprendre les évolutions de prix.

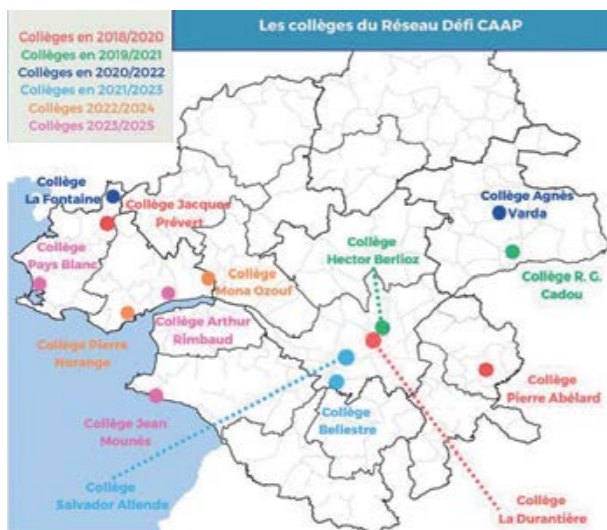
Notre message est clair : Les produits bio sont d'ordinaires plus chers car les fermes en AB perçoivent moins de subventions que des fermes conventionnelles et leurs coûts de production sont plus élevés : besoin de plus de main d'oeuvre, rendements un peu moins élevés... mais en contrepartie la qualité des produits est bien meilleure.

Avec l'inflation la tendance s'inverse : les dépenses de l'agriculture conventionnelle grimpent en flèche (carburant, engrais et pesticides chimiques...) alors que les fermes bio sont moins impactées du fait de leur plus grande autonomie en produisant elles-mêmes leurs besoins pour leurs cultures/élevages (engrais naturels, fourrages...).

Relier l'alimentation à l'agriculture, la clef pour sensibiliser les mangeur-ses

(Re)découvrir les métiers de l'agriculture, comprendre le label bio, visiter une ferme et échanger avec des paysan-nes sont des moments déterminants dans le parcours d'un-e mangeur-se. Et non les tomates ne poussent pas en supermarché ! Et oui les carottes sont terreuses !

Une transition alimentaire n'est possible qu'à partir du moment où l'on remet du sens derrière l'acte de "manger". Et pour cela, rien de tel que de comprendre comment sont produits nos aliments. Lors d'une visite de ferme par exemple ?



« C'est la 1^{ère} fois que des élèves venaient sur ma ferme et j'ai apprécié de leur faire découvrir mon métier, mes outils de travail et de leur faire mettre la main à la terre ! Cela a été l'occasion de rencontrer la gestionnaire et le chef de cuisine avec qui je suis resté en contact. Ce collège a passé sa 1^{ère} commande en novembre. Je suis contente de commencer à les approvisionner. La visite et tout le travail que le GAB 44 fait avec eux porte ses fruits. »

Hélène Fonteneau

Exemple d'une action pédagogique Défi CAAP :

« Visite Cueillette et Atelier cuisine » de la ferme du Grand Jardin à Vallet au collège Pierre Abélard de Vallet en octobre 2023. Pour le collège, l'objectif était de sensibiliser les élèves de 6^{ème} à la production des légumes par le biais :

► D'un atelier à la ferme : visite de la ferme Le grand jardin, jeu « rallye à la ferme » et cueillette de carottes et poireaux

► D'un atelier en cuisine avec des élèves et l'équipe de restauration du collège. Préparation de plats à base des légumes cueillis en début de semaine.



Elèves de 6^{ème} en visite au Grand jardin



Atelier d'un défi FAAP et visite de ferme



LES ACTIONS DU GAB 44 EN QUELQUES CHIFFRES



113

animations
(visite et anim en classe)



64

animation en classe



49

visites de fermes



12

intervention d'agi en classe
(Découverte des métiers)



2900

élèves sensibilisés



75

jours de formations



89%

taux de satisfaction
formations GAB



40

nouvelles sollicitations de
porteur-euses de projets
et réalisé



1

Newsletter installation
(nouveau rentrée 2023)



15

groupes d'échanges



5

Plans alimentaires de
territoire partenaire



15

accompagnements
techniques



6

Newsletters de mise en
relation de l'offre demande



5

Structuration
de filières sur
territoires et
1 territoire en émergence

**Actions
AGRICOLES**

sur 3 BV
3 Communautés de communes
3 communes



34

Communes accompagnées
sur la restauration collective

dont 4 accompagnements
vers la régie directe

Elaboration d'un observatoire
de la resto-co



17

communes participantes



4

journées de mise en
réseau de collectivités



GAB 44

LES AGRICULTEURS BIO
DE LOIRE-ATLANTIQUE

**GROUPEMENT DES AGRICULTEURS BIO
DE LOIRE-ATLANTIQUE**

Pôle de services du Pré Saint-Pierre
1, rue Marie Curie

44 170 Nozay

02 40 79 46 57

accueil@gab44.org www.gab44.org

 LesAgriculteursBiodu44

 bio_gab44